

\_Lettera\_N\_3870

Alla superiora delle suore di N. S del Cenacolo, madre Victorine de  
Cornulier-Lucinière

[Turin, metà agosto 1883]

Bien Rév. de Soeur,

C'est à mon grand regret, R. de Soeur, qu'on ne peut répondre favorablement à votre honorée lettre, 7 du mois courant; les deux enfants que vous venez de me recommander n'ont point encore atteint l'âge établier, comme vous le pouvez voir au 1r. article du billet ci-joint pour votre gouvernement.

Les conditions nécessaires pour être admis dans tous nos établissements de France, sont les mêmes pour tous.

Ayez donc la bonté de nous pardonner si on ne peut satisfaire à votre pieuse demande, et cependant veuillez prier aussi pour moi qui vous souhaite du Seigneur toute bénédiction céleste, tandis que j'ai l'honneur de me dire en Jésus et Marie

Votre très dévoué serviteur Abbé Jean Bosco